

Appel à cotisation de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Las



Appel à cotisation de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Las

L'Assemblée Générale de l'association a voté le maintien de la **cotisation annuelle à 10 € pour une personne, 15 € pour un couple.**

Les manifestations de cet été ont eu un franc succès comme peuvent en témoigner ceux qui y ont participé.

Ceux qui n'ont pu y assister pourront consulter le compte rendu détaillé dans le prochain bulletin semestriel de l'association.

Ceux d'entre vous qui sont venus, en ont témoigné.

Une adhésion nouvelle ou un renouvellement d'adhésion encouragera les membres de l'ASEL à poursuivre leurs actions en faveur de la vie de la chapelle.

Cet appel ne concerne pas les personnes qui ont réglé leur cotisation à l'occasion du concert ou de l'exposition.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE LAS

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom (s) :

Adresse :

Tél :

E-mail.....

adhère(nt) à l'association pour la sauvegarde de l'église
de Las pour l'année 2020

Ci-joint ma cotisation de :

10 € cotisation individuelle 15 € cotisation couple

Par chèque Espèces

à l'ordre de ASEL à renvoyer à :

ASEL village 32190 CAILLAVET

bulletin adhesion 2020.jpg